



COMMUNIQUE

Genève, 12 février 2015

L'Ambassadeur Représentant Permanent a fait une déclaration lors de la journée « tolérance zéro contre les mutilations génitales féminines » qui s'est déroulée le 6 février 2015 au Palais des Nations.

Cet événement co-sponsorisé par la Mission Permanente de Djibouti, la Mission Permanente de l'Allemagne, l'ONUSIDA, et l'Alliance Globale contre les Mutilations Génitales Féminines a également été l'occasion du vernissage de l'exposition de Feu Mme Efua Dorkenoo, pionnière de la lutte contre les MGF.

L'Ambassadeur Représentant Permanent a saisi cette opportunité pour faire état des avancées remarquables accomplies par le Gouvernement de Djibouti dans la lutte contre cette pratique traditionnelle néfaste.

A Djibouti, le Gouvernement dirigé par Son Excellence Ismaïl Omar Guelleh est déterminé à tout mettre en œuvre afin de créer des conditions d'épanouissement et d'autonomisation des femmes. Cette politique volontaire a déjà produit des résultats : le Président de la Cour Suprême de Djibouti est une femme ; 52 % du personnel des instances judiciaires sont des femmes. Le plan de développement économique et social appelé « Vision 35 » s'est aussi assigné comme objectif d'avoir 40% de femmes à l'Assemblée Nationale.

La question des Mutilations Génitales Féminines et de la violence fondée sur le genre est une préoccupation majeure pour le Gouvernement et la Communauté nationale dans son ensemble.

La mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'abandon total de toutes les formes d'excision adoptée en 2006 est poursuivie.

- Adoption en 2009 d'une loi renforçant la répression à l'égard des personnes exerçant cette pratique ainsi que leurs complices,
- Elaboration et lancement en 2009 d'une stratégie de communication d'abandon total de toutes formes d'excisions. Cette stratégie comporte 4 axes d'interventions:
 - o la communication et mobilisation sociale
 - o l'éducation formelle et non formelle
 - o les mesures d'accompagnement
 - o le renforcement des capacités institutionnelles
- Institution par décret présidentiel en 2009 d'un comité national pour l'Abandon total de toutes formes d'Excision placé sous la tutelle du ministère chargé de la Promotion de la Femme.
- Formation en 2010 des religieux (35 hommes et 30 femmes) en vue de mettre en place un noyau de leaders religieux engagés qui participe au dialogue.
- Juillet 2011, engagement public de 99 communautés issues de la Capitale et des régions à abandonner totalement toutes formes d'excision.
- Activités permanentes de mobilisation sociale (ateliers ; émissions radio et télévision, pièces de théâtre, sketch) fortement appuyées par les partenaires techniques et financiers.